



LES URGENCES PÉDIATRIQUES

Lors de votre arrivée ...

Nos secrétaires auront besoin des éléments suivants pour inscrire votre enfant:

- Nom, prénom, adresse
- Nom et numéro de téléphone des parents
- Carte d'identité de votre enfant (facultatif)
- Nom de votre médecin traitant ou pédiatre.

Un bracelet avec le nom de votre enfant vous sera alors remis.

Dans un souci d'identité-vigilance, il est indispensable que votre enfant porte ce bracelet durant toute la durée de votre passage à l'hôpital.

Une fois l'inscription réalisée, vous serez invités à patienter en salle d'attente.

Evaluation du degré d'urgence

Un infirmier formé à l'évaluation du degré d'urgence vous invitera alors à le rejoindre.

Il vous posera une série de questions et prendra les paramètres vitaux de votre enfant (fréquence cardiaque...).

Votre enfant sera alors installé en cabine d'examen ou redirigé vers la salle d'attente en fonction du degré d'urgence.

- Degré 1 = installation immédiate.
- Degré 2 = installation au plus vite.
- Degré 3 = installation dès que possible en fonction de l'affluence en salle d'urgence.
- Degré 4 = consultation non urgente, votre

Attente

Nous mettons tout en œuvre pour raccourcir au maximum le délai d'attente en salle d'urgence. Cependant, ce délai est influencé par de nombreux facteurs indépendants de notre volonté:

- Nombre de patients et degré d'urgence
- Nombre d'ambulances
- Réalisation d'examen complémentaires et attente des résultats.

En attendant la consultation, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de laisser votre enfant à jeun. Si ce n'est pas possible (nouveau-né,...), veuillez le signaler à notre infirmier ou infirmière afin qu'il évalue, avec le médecin responsable, si ce jeûne est en effet nécessaire.

La consultation

Une fois installé, votre enfant sera examiné par un médecin du service.

Des examens complémentaires peuvent être nécessaires (radiographie, prise de sang, analyse d'urines,...). En fonction de l'examen réalisé, il faudra compter environ 1h30 pour recevoir les résultats.

Le retour à la maison

Au terme de la consultation, vous recevrez les informations sur l'état de santé de votre enfant ainsi que les ordonnances et certificats nécessaires.

Si un contrôle est nécessaire, un RDV vous sera proposé dans les jours suivants chez un de nos pédiatres. Vous êtes évidemment libre de réaliser que ce contrôle chez votre médecin habituel.

Une fois rentré à la maison, nous restons évidemment disponible pour toute question ou inquiétude.

L'hospitalisation

Si votre enfant nécessite une surveillance ou un traitement en hospitalisation, vous serez alors transférés vers le service de pédiatrie ou nos infirmières vous installeront et débuteront le traitement et/ou la surveillance adéquate.

Nous vous demandons de bien vouloir nous signaler le type de chambre demandée (privé ou commune)

Dans tous les cas, le papa ou la maman pourra dormir auprès de son enfant.

Notre service de pédiatrie se situe au 1er étage, à la route 560.



CONTACT

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Ottignies - 010 437 370

Wavre - 010 232 922

Jodoigne - 010 436 800

Louvain-La-Neuve - 010 232 570

SECRETARIAT DE PÉDIATRIE

010 437 424

secretariat.pediatrie@cspo.be

SERVICE DES URGENCES

010 437 356



CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9

1340 OTTIGNIES

010 437 211

www.CSPO.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni